

## Vérossaz

### FICHE INFO

QUALITÉ DE VOTRE EAU POTABLE POUR  
L'ANNEE 2023

<b>Provenance</b>	L'eau de boisson fournit par la commune de Vérossaz provient principalement de ses sources (Chalabagne, Creux-des-Dieux et Sur-les-Sauts). Environ 5% de l'eau consommé annuellement provient du puit de la Combe.		
<b>Traitement</b>	L'eau des sources de Vérossaz est de bonne qualité. Une désinfection UV est réalisée en continue sur l'arrivée des sources au nouveau réservoir communal. Un traitement ponctuel au chlore est possible en cas de pollution accidentelle.		
<b>Qualité hygiénique</b>	<p>Les analyses bactériologiques étudient la contamination de l'eau par des microorganismes (bactéries, virus, parasites, etc.). En Suisse, on utilise trois types d'indicateurs bactériens pour évaluer la qualité microbiologique de l'eau. Les germes aérobies mésophiles, qui sont des bactéries des milieux naturels et généralement sans danger pour l'homme, permettent d'estimer la qualité hygiénique générale d'une eau. La tolérance dans le réseau est de 300 germes aérobies mésophiles par ml. Les bactéries Escherichia coli et les entérocoques intestinaux sont des indicateurs d'une contamination fécale et leur présence dans une eau permet de supposer que d'autres microorganismes pathogènes sont aussi présents. S'agissant de la norme, une eau de réseau ne doit pas contenir de telles bactéries dans un échantillon de 100 ml.</p> <p><b>Les analyses bactériologiques ont montré que l'eau du réseau a respecté les prescriptions légales. L'eau du réseau a donc été hygiéniquement propre pour l'année 2023.</b></p>		
<b>Qualité chimique et micropolluants</b>	<p>Les analyses physico-chimiques et de micropolluants s'intéressent à la composition naturelle de l'eau, à ses équilibres et aux impuretés qui peuvent la contaminer.</p> <p><b>La qualité de l'eau potable sur le plan chimique et micropolluant a été parfaitement conforme aux exigences légales pour l'année 2023.</b></p>		
<b>Nombre de prélèvements effectués</b>	Nous avons fait faire des <b>analyses biologiques sur un total de 23 échantillons prélevés en plusieurs points de la commune au cours de l'année 2023</b> . De plus, nous avons demandé la réalisation d' <b>analyses physico-chimiques sur l'ensemble de ces échantillons</b> . <b>Les polluants organiques sont contrôlés annuellement</b>		
<b>Les points de prélèvements</b>	<p>Nous procédons de la façon suivante pour les prélèvements d'échantillons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les captages de Chalabagne, Creux-des-Dieux, Sur-les-Sauts</li> <li>• Les puits de la Combe</li> <li>• Le réservoir</li> <li>• Certaines fontaines</li> <li>• Plusieurs abonnés du réseau</li> </ul>		
<b>Minima, maximum et moyenne des résultats obtenus</b>	Conformité selon l'OPBD	Minimum mesuré	Maximum mesuré
<b>Germes aérobies mésophiles (UFC/ml)</b>	Conforme	<10	35
<b>Escherichia coli (0/100ml)</b>	Conforme	0	0
<b>Entérocoques (0/100ml)</b>	Conforme	0	0
<b>pH</b>	Conforme	8.1	8.1
<b>Nitrates (mg/l)</b>	Conforme	2.9	2.9
<b>Dureté totale (°f)</b>	Conforme	17.6	17.6